
DESTINATAIRES : Personnel en soins infirmiers

EXPÉDITRICES : Audrée Leboeuf, conseillère cadre en soins infirmiers, DSIEU
Filsan Abdi, conseillère en soins de plaies, DSIEU

DATE : 8 novembre 2024

OBJET : **Utilisation d'un produit de nettoyage sans rinçage lors des soins d'hygiène**

En conformité avec la méthode de soins informatisées (MSI) *Application d'un médicament sur la peau ou les téguments*, il est recommandé de bien nettoyer et assécher la peau avant l'application de tout produit médicamenté. Cette étape est essentielle afin d'éliminer toute barrière pouvant interférer avec l'efficacité des ingrédients actifs du produit médicamenté appliqué.

Rappel concernant les produits de nettoyage sans rinçage :

Étant donné que ces produits contiennent une barrière cutanée, les intervenants doivent faire preuve de vigilance lors de l'utilisation d'un produit de nettoyage sans rinçage pour les soins d'hygiène chez la clientèle nécessitant l'application d'un produit médicamenté sur la peau.

Il est donc recommandé, avant chaque application d'un produit médicamenté sur la peau, de :

1. **nettoyer** avec **de l'eau et un produit avec rinçage**,
2. **bien assécher** la région de la peau où le produit médicamenté doit être appliqué,
3. appliquer le produit médicamenté.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

AL FA